

## TRIBUNE

DE PHILIPPE BIZIEN,  
PRÉSIDENT D'INAPORC

### FACILITER LA REPRISE DES ÉLEVAGES : LA PRIORITÉ DE LA FILIÈRE PORCINE DANS LE CADRE DE LA CRISE AGRICOLE

« Depuis plusieurs années, nous expliquons que l'empilement de normes et réglementations n'est plus tenable pour le monde agricole et plus particulièrement pour l'élevage. La décapitalisation en cours dans ce secteur est dramatique et reflète un découragement des éleveurs face au mur des contraintes à respecter. Cette situation où l'offre intérieure en porc se raréfie met également en difficulté les entreprises de l'aval.

Dans la filière porcine, cette situation n'est pas liée à la situation économique - l'année 2023 a été économiquement favorable aux éleveurs porcins - mais à l'impossibilité pour les éleveurs entrepreneurs d'investir sur leur élevage ou lors de la reprise d'élevages d'exploitants qui cessent leur activité. En effet, tout objectif de reprise ou d'agrandissement d'élevage fait l'objet de recours systématiques devant les tribunaux administratifs par des associations locales orchestrées par des associations nationales. Or l'objectif de ces associations est l'arrêt de la consommation de viande. La complexité et la durée de ces recours sont telles que nombre d'éleveurs jettent l'éponge.

Parallèlement, les normes européennes se durcissent sans prendre en compte les impacts économiques et techniques de ces évolutions. Pourquoi intégrer l'élevage dans une directive concernant les émissions industrielles ? Un éleveur moyen en France élève moins de 300 truies alors que ses concurrents à l'international vont gérer des unités en rassemblant des milliers. Pourquoi empêcher un éleveur d'agrandir sa porcherie alors même que cet agrandissement est indispensable pour répondre aux attentes sociétales en matière de bien-être animal (plus de place pour les animaux) et en matière environnementale (meilleure gestion des effluents) ?

La question posée est aujourd'hui la suivante : veut-on préserver une consommation de viande et charcuterie de porc à base de porcs produits en France ?

Si oui, il est temps de revoir les procédures pour favoriser une décision rapide et équitable concernant la modernisation des exploitations. En 2023 encore, mais certainement pour la dernière année, la filière porcine est autosuffisante. Elle produit 101,8% de la consommation des Français et ce malgré une baisse de près de 4% de la production porcine française. Il est donc urgent de prendre des mesures pour favoriser la reprise des élevages de porcs qui, rappelons-le, sont à plus de 34% détenus par des éleveurs de plus de 55 ans.

L'objectif de la filière est d'assurer à nos concitoyens une production de porc à la hauteur de notre consommation, comme indiqué dans la démarche de responsabilité sociétale que nous lançons cette année. Son objet est d'assurer la pérennité de tous les acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, tout en prenant des engagements précis, à horizon 2035, pour répondre aux enjeux sociétaux, notamment sur les questions du bien-être animal et de la baisse de l'impact carbone.

Cette nouvelle stratégie qui sera totalement dévoilée le 12 juin lors de notre Assemblée Générale montre l'engagement de notre filière pour répondre aux attentes sociétales tout en préservant la dynamique de production et de transformation à la française. Nous avons en France la chance d'avoir des abattoirs et des entreprises de transformation nombreuses et proposant une richesse de produits extraordinaires : 450 recettes de charcuterie. Ces entreprises ont beaucoup souffert en 2023. Des restructurations sont en cours du fait de la baisse de la production de porc français et de la hausse conjointe des prix du porc et de l'énergie. La pérennité de notre filière est aussi liée à notre capacité à préserver le maillon transformation, qui est le débouché naturel de 75% de la production porcine nationale.

L'équilibre économique de notre secteur est complexe mais la volonté de maintenir une filière porcine française dynamique est là. Il est temps de prendre les bonnes mesures pour éviter au secteur agro-alimentaire, 14 milliards d'euros, de sombrer pour des raisons idéologiques. La prise de décision est urgente. Notre autonomie alimentaire en dépend. »

Philippe BIZIEN

Président d'INAPORC